

7.1.7 – Autres documents à caractère budgétaire
ou comptable

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
21 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, Mme de Metz, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot, M. Greuin, Adjoint

Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, M. Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Roger, de Crémiers, M. Colpin, Mmes Pedro et Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Damon	à	M. Pouget
Mme Bourdin	à	Mme Devernois
M. Pereira Dos Santos	à	Mme Chambon
Mme Chevallier	à	M. Crozat
Mme Terrasse	à	Mme Agogué
Mme Riby	à	Mme Roger

Etaient absents : M. Fromentin et M. Franchina

Secrétaire de séance : Mme Chambon

Nombre de Conseillers

En exercice 33

Présents 25

Votants 31

Délibération n° 2022/55

OBJET : Affectation du résultat 2021 du budget principal de la Ville de Gien

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les résultats du budget principal de la Ville à la fin de l'exercice 2021 dont il y a lieu de reprendre au budget supplémentaire 2022 sont les suivants :

- **Résultat de Fonctionnement** : excédent de 2 725 595,54 €
- **Résultat d'Investissement** : excédent de 924 685,80 €

Par ailleurs, les restes à réaliser au 31/12/2021 s'élèvent à :

- 1 832 615,77 € en dépenses d'investissement
- 699 969,99 € en recettes d'investissement

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève donc à 207 959,98 €.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés (1 abstention : Mme de Crémiers),

- **AFFECTE** au compte R1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 507 959,98 €,
- **AFFECTE** au compte R001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de 924 685,80 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « Résultat de fonctionnement reporté » la somme de 2 217 635,56 €.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 4 juillet 2022*

Pour extrait conforme
à Gien, le 5 juillet 2022

Le Maire,
Francis Cammal

